Affiche Le 10 001 2016



Séance du Mercredi 28 septembre 2016 à 19 heures Commune de Tour de Faure-Salle des fêtes

Aujourd'hui, le mercredi vingt-huit septembre 2016, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la Commune de Tour de Faure --Salle des fêtes

Etaient présents :

52 titulaires dont 8 possédant une procuration

9 suppléants

- TITULAIRES:

ARCAMBAL

BOISSIERES CABRERETS CAHORS

M. LABRO Didier, Mme TEULIERES Marcelle,

M. PARNAUDEAU Willy, M. SEGOND Dominique,

M. DUJOL Jean-Paul,

M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (procuration de M. SINDOU Géraud), Mme LAGARDE Geneviève, M. MUNTE Serge, Mme LASFARGUES Geneviève, M. SIMON Michel, M. BOUILLAGUET Vincent, Mme FAUBERT Françoise (procuration de Mme LENEVEU Hélène), M. SAN JUAN Alain, Mme BOYER Noëlle (procuration de M. COLIN Henri), M. TESTA Francesco, Mme LOOCK Martine, Mme BONNET Catherine, M. MAFFRE Jean-Luc, Mme RIVIERE

Brigitte, M. TILLOU José,

CAILLAC CALAMANE

CATUS CIEURAC **CRAYSSAC**

DOUELLE

ESPERE FRANCOULES

GIGOUZAC LABASTIDE MARNHAC M. PEYRUS Guy, M. JOUCLAS Guy (procuration de M. FOURNIER Christian), M. TREIL Jean, M. PETIT Jean, Mme BOURDARIE Paulette,

M. MOUGEOT Jean-Paul, Mme VANBESIEN Joëlle,

M. TAILLARDAS Claude, M. VAZ Victor,

M. GUILLEMOT Jean-Luc,

M. MOLINIE Romuald (procuration de M. VIVIER Jean-Luc), M. JARRY Daniel (procuration de Mme CALMON-LAGARRIGUE

Marie), Mme ARNAUDET Véronique, M. CORMANE Jean-Pierre,

LAMAGDELAINE LAROQUE DES ARCS

LE MONTAT LES JUNIES

LHERM

MECHMONT **MERCUES**

MONTGESTY

NUZEJOULS

ST CIRQ LAPOPIE

ST DENIS CATUS

PRADINES

M. PRADDAUDE Jean-Paul, M. DIZENGREMEL Ludovic (procuration de Mme LANES Bénédicte),

M. NOUAILLES Serge,

M. REIX Jean-Albert,

M. GALTHIE Jean-Noël,

Mme SIMON-PICQUET Agnès,

Mme DESSERTAINE Brigitte, M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. STEVENARD Daniel,

M. MIQUEL Gérard. M. FIGEAC Philippe, M. BORIES Olivier,

ST GERY ST MEDARD M. FERNANDEZ Pierre, ST PIERRE LAFEUILLE M. GILBERT Joël, M. PECHBERTY Jean-Jacques (procuration de M. GILES Jérôme),

TOUR DE FAURE

TRESPOUX-RASSIELS VALROUFIE

M. LAVAUR Pascal,

M. ANNES Jean-Pierre,

SUPPLEANTS:

BOUZIES CAILLAC **COURS FONTANES**

LAROQUE DES ARCS LHERM MONTGESTY

Mme MARMIESSE Yvette, M. MARTIN Caroline, M. MOLESIN Jean-Pierre,

M. PLANAVERGNE Jean-François, M. BONNEMERE Jean-Claude, Mme SALANIE Jacqueline, M. LEFEBVRE Jean-Yves,

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

ź

ST MEDARD TOUR DE FAURE M. CICUTO Daniel, M. EYROLLE Jean-Louis,

Etaient excusés ou absents :

25 titulaires

M. RAFFY Gilles,

BOUZIES CAHORS

Mme BOUIX Catherine, M. SINDOU Géraud, Mme LENEVEU Hélène, Mme HAUDRY Sabine, M. COLIN Henri, Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise, M. DELPECH Bernard, M. COUPY Daniel, M. DEBUISSON Guy, Mme LE QUENTREC Yannick, Mme EYMES

Isabelle,

COURS

Mme FOURNIER-BREUILLE Martine,

CRAYSSAC DOUELLE FONTANES M. FOURNIER Christian, Mme LANES Bénédicte, Mme VALETTE Roselyne, M. CANCEIL Philippe,

LABASTIDE DU VERT

Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,

LABASTIDE MARNHAC MAXOU

M. VIVIER Jean-Luc,

MERCUES

Mme RIVIER-DELFAU Isabelle,

PONTCIRQ

M. CHATAIN Thierry,

PRADINES
TRESPOUX-RASSIELS

Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique, M. LIAUZUN Christian,

VERS

M. DIOT Fabrice, M. GILES Jérôme,

Etaient excusés ou absents:

18 suppléants

BOISSIERES
CABRERETS
CALAMANE
CIEURAC
FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE DU VERT
LES JUNIES

Mme GARRIGOU Isabelle, M. PAULIN Peter, M. FAURE Jean-Pierre, M. GARD Michel, M. COMBET Gil, M. OUVRARD François, Mme SOLIVERES Hélène, M. BARDINA Fabien,

MAXOU MECHMONT NUZEJOULS PONTCIRQ ST CIRQ LAPOPIE ST DENIS CATUS M. CHASTAGNOL Gérard,
M. PONS Stéphane,
M. BESSEDE Arnaud,
M. SOULIER Yves,
M. DECREMPS Frédéric,
M. RAFFY Bernard,

ST GERY
ST PIERRE LAFEUILLE
VALROUFIE
VERS

M. BERNIOT Pierre-Jacques, M. BONNET Frédéric, M. NICOLAON Patrick, M. DESROQUES Alain,

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service: Achat et commande publique

Objet : Election des membres de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP)

A été adopté à l'unanimité

046-200023737-20160928-03_28_09_2016-DE Regu le 04/10/2016

Délibération n° 3



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 28 septembre 2016 Rapporteur: Claude TAILLARDAS

Rédacteur : Benoît DUFOULON

Service : Achat et commande publique

Objet : Election des membres de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP)

Mesdames, Messieurs,

Par délibération en date de ce jour, nous avons approuvé la composition de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP) ainsi que les modalités de dépôts des listes de candidats.

Pour mémoire, cette commission est composée, pour les établissements publics, par la personne habilitée à signer les marchés à savoir, le Président du Grand Cahors, Président de la Commission et par 5 membres titulaires (membres de l'assemblée délibérante élus en son sein). Il est procédé par ailleurs à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires.

Les membres titulaires et suppléants de la commission sont élus au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle au plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel (article D. 1411-3 du CGCT).

C'est sur la base des listes déposées en séance qu'il a été procédé à l'élection des membres de la CDSP.

Une seule liste a été déposée. Le Président indique que cette liste comprend les mêmes membres que ceux composant l'ancienne CDSP, complétée par la présence de Geneviève LAGARDE qui a fait acte de candidature en qualité de suppléante, afin de remplacer Gérard HEE qui n'est plus conseiller communautaire.

Le Président propose à l'assemblée qui accepte à l'unanimité, un vote à scrutin public à savoir, à mains-levées.

Les membres de la liste sont élus à l'unanimité des membres présents et votant.

Sont donc élus en qualité de membres de la CDSP :

Titulaires:

Daniel JARRY

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

AR PREFECTURE

045-200023737-20160928-03_28_09_2016-DE Regu le 04/10/2016

- Michel SIMON
- Jean-Paul DUJOL
- Serge NOUAILLES
- Brigitte DESSERTAINE

Suppléants:

- Thierry CHATAIN
- Martine LOOCK
- Henri COLIN
- Jean PETIT
- Geneviève LAGARDE

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur. Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE